

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 Avril 2008**

Tous les conseillers sont présents.

Madame Christine GUERRET est nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal

- **débat** sur l'augmentation du m³ d'eau et le passe de 0.88 € me m³ à 0.90 € le m³ et revoit le montant de location des compteurs eau de la façon suivante à partir du prochain relevé prévu en été 2009 :

Diam 15 mm :	23.22 € HT	au lieu de	20.40 € HT
Diam 25 mm :	29.86 € HT	au lieu de	25.10 € HT
Diam 40 mm :	45.50 € HT	au lieu de	36.10 € HT
Diam 60 mm :	151.66 € HT	au lieu de	133.45 € HT

- **est informé** de la nécessité de remplacer le véhicule communal. Une proposition a été reçue pour prendre une voiture en location pour un prix mensuel de 280 €. Principalement utilisé pour la surveillance quotidienne des réservoirs, la dépense sera supportée par le budget eau.

- **transfère** une somme de 35 000 € du budget eau au budget de la commune correspondant aux frais de personnel liés au service de l'eau.

- **vote** le budget primitif eau 2008 qui s'élève à :

- En section d'Exploitation	175 543 €
- En section d'Investissement	401 086 €

- **affecte** l'excédent de fonctionnement 2007 du budget de la ZAC de 2 362 275.10 € au compte 1068 en totalité,

- **vote** le budget primitif ZAC DES ENVIGNES 2008 qui s'élève à

- En section de fonctionnement	4 703 400.00 €
- En section d'Investissement	4 362 275.10 €

- **fixe** les taux d'impositions directes identiques à ceux de l'année dernière soit :

- TAXE d'HABITATION	6,32 %
- FONCIER BÂTI	6,32 %
- FONCIER NON BÂTI	31.69 %
- TAXE PROFESSIONNELLE	7,95 %

- **accorde** les subventions aux associations pour l'année 2008

- **affecte** l'excédent de fonctionnement 2007 du budget général de la commune d'un montant de 387 901.77 € au compte 1068 en totalité

- **vote** le budget primitif 2008 de la commune qui s'élève à

- En section de Fonctionnement	1 051 246.00 €
--------------------------------	----------------

- En section d'Investissement 1 913 691.77 €

- **décide** l'attribution d'une indemnité pour le conseiller en charge du service de l'eau
- **prend connaissance** des permanences des adjoints et du maires, échelonnées sur chaque jour de la semaine
- **entend** une première estimation des effectifs pour la rentrée scolaire 2008,
- **détermine** les prochaines phases pour la révision du PLU
- **est informé** de l'avancement des travaux dans la ZAC Des Envignes,
- **liste** les différents travaux qui devraient être réalisés dans le cadre d'une programmation pluri-annuelle :
 - * voirie
 - Chemin de chez le Clerc
 - Carrefour des Mouilles
 - La RD178 reliant les Mouilles à la Forge
 - Chemin des Arales
 - Chemin des Vignes.
 - * d'électrification :
 - Pernin, Enex,
 - Route de Mouvy,
 - Chemin du Pan de Cire.
 - * bâtiments :
 - toiture de l'église
 - vestiaires du foot
 - rénovation d'une classe de l'ancienne école
- **accepte** de faire un diagnostic pour la réfection de la toiture de l'église,
- **est informé** de la réunion du 29 avril avec les responsables des Associations de Neydens.

Fait à Neydens, le 9 avril 2008

Le Maire, J. VERDEL